

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois,
Le 7 novembre à 21 heures 00,
Le conseil municipal de la Commune d'AZAY-LE-BRÛLÉ,
Dûment convoqué le 25 octobre 2023,
S'est réuni à la mairie sous la présidence de
Monsieur Jean-François RENOUX, Maire.

Nombre de conseillers
Municipaux en exercice : 18
Présents : 13
Votants : 15
(dont 2 mandats)

Etaient présents : Louis-Marie MERCERON, Fabienne POUZET, Éric CUSEY,
Virginie FAVIER, Pascal LEFEVRE, Sylvie MOREAU,
Anne-Claire AUGEREAU, Éric MILLET, Christelle GIRAUD,
Pierre ABRIAT, Karine VILLANNEAU et Bertrand QUINTARD
Absents excusés : Catherine PINEAU qui a donné pouvoir à Anne-Claire AUGEREAU
Cécile THOMAS qui a donné pouvoir à Éric CUSEY
et François GUILLOT

Absents : Thibault BONNANFANT et Stéphanie WANLIN GUERINEAU
Secrétaire : Christelle GIRAUD

Affiché le 9 novembre 2023

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent
délibérer conformément aux textes législatifs en vigueur.
Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

TARIFS DE LOCATIONS DU FOYER RURAL (délibération n° 2023-11-06)

Vu la délibération n° 2015-11-05 en date du 9 novembre 2015 fixant les
tarifs de locations du foyer rural,

Considérant qu'il convient de revoir ces tarifs au vu de l'augmentation
des coûts, notamment de l'électricité,

Après débat, le conseil municipal, par un vote majoritaire (9 voix pour
et 6 voix contre) décide d'appliquer un tarif unique à l'année et par un
vote majoritaire (11 voix pour et 4 voix contre), décide d'appliquer les
tarifs de location du foyer rural suivants à compter du 1^{er} janvier 2024 :

- Location du foyer rural le week-end 200 €
- Frais de nettoyage si le local n'est pas rendu propre 100 €

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Le Maire,
Jean-François RENOUX

La secrétaire de séance,
Christelle GIRAUD